

Université // Paris Seine



www.ileps.org, Contact : g.lecocq@ileps.fr



L'olympisme : une culture universelle de la fraternité



16, 17 et 18 Octobre 2019

CERGY, FRANCE

Congrès International

***L'Olympisme :
Un miroir et un aiguillon pour des sociétés en mutations !***



Présentation

Position fondamentale du corps comme médiateur de l'être, espace et temps comme catégories de l'expérience vécue, caractère constitutif du rapport à autrui, recherche d'un continuuel dépassement, création des valeurs, gratuité du projet, perpétuelle résurgence de l'échec...: tous ces thèmes de la réflexion existentielle ne seraient-ils pas illustrés, dans une assez large mesure, par le phénomène humain que nous appelons sport ? (M. Bouet, Signification du Sport, 1995)

Le prochain congrès du Comité Français Pierre de Coubertin se tiendra du 16 au 18 octobre 2019 à Cergy dans le Val d'Oise au sein de l'ILEPS-Université Paris Seine. Ce congrès est soutenu par le Comité International Pierre de Coubertin et donne l'occasion au Comité Français Pierre de Coubertin de développer ses actions en faveur des dimensions interculturelles et universelles des valeurs olympiques. En mettant l'accent sur les façons dont celles-ci influencent et sont influencées par des normes culturelles en évolutions, il s'agira en 2019, d'identifier les perspectives d'avenir du Mouvement Olympique à partir d'une ville, Tokyo, et de deux bornes temporelles : l'année 1964 et l'année 2020. Par ailleurs, l'emplacement du congrès à Cergy dans le Val d'Oise sera aussi une opportunité de s'intéresser à la façon dont ce département se positionne comme une « base arrière » se mettant au service de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024. Ce sera également l'occasion d'identifier les enjeux multiples qui confrontent la région Île-de-France à de nouveaux défis et à de nouveaux paris.

Le titre proposé pour ce congrès traduit un questionnement qui met en écho les orientations du Mouvement Olympique et les mutations qui s'opèrent au sein de sociétés multiculturelles, elles mêmes en mouvement. Une dimension symphonique sera donnée à cet écho autour d'une question centrale :

***Le Mouvement Olympique se réfléchit-il au cœur des sociétés en mutations
et/ou
celui-ci est-il un aiguillon pour celles-ci ?***

Le corps sportif en mouvement et le patrimoine sportif en mouvement seront deux rives à partir desquelles se tisseront des réponses à trois questions :

- De quelles façons les organisations sociales à objets sportifs « profitent » de l'organisation d'événements sportifs de grandes envergures associés aux Jeux Olympiques ?

- De quelles façons les nouvelles formes de médiatisation des spectacles sportifs de grandes envergures associés aux Jeux Olympiques « favorisent » l'émergence de nouvelles organisations sociales à objets sportifs ?

- De quelles façons les territoires qui servent de « base arrière » à l'organisation d'événements sportifs de grandes envergures associées aux Jeux Olympiques sont l'occasion de développer de nouveaux rapports entre les champs culturels du sport, de l'éducation et de la santé ?

L'accueil d'une édition des Jeux Olympiques est un moment historique et un instant fondateur où de nouvelles formes de visibilité économique, culturelle éducative et médiatique émergent. Cette émergence est le témoin d'un événement patrimonial important susceptible de modifier les visages urbains, ruraux et rurbains d'un territoire. Entretenir la flamme olympique passe par la reconnaissance de ce qui constitue les impacts réels de cet événement sur une écologie corporelle et une écologie territoriale : impacts économique, sociétal, environnemental, urbain, humain...

L'organisation d'un événement comme les Jeux Olympiques est l'occasion pour des territoires de devenir des lieux de mémoires paradoxales qui permettent à des personnes de concevoir qu'une vie sportive vaut la peine d'être vécue lorsque toutes les facettes du phénomène olympique sont prises en compte. Alors, une culture de la fraternité peut s'inscrire dans une reconnaissance de ce qui constitue les dimensions agonales de l'esprit sportif. C'est ainsi qu'au sein de la pratique sportive se révèle une disposition à regarder et à écouter le fonctionnement du monde global à l'intérieur même de soi.

« Ce qui doit être dit finalement et rappelé inlassablement, c'est qu'au-delà des moyens qui, eux, sont forcément toujours relatifs, il y a des valeurs auxquelles on croit absolument. L'homme se fixe des buts, crée des techniques pour les atteindre, les transcende. C'est pourquoi sans renoncer à rien, sans rien exclure, on se doit de présenter, au sein de la pratique sportive, l'homme comme condition de toutes les conditions et, par conséquent, comme valeur. » (B. Jeu, Le sport, l'émotion, l'espace, 1977).

Appel à Communications

Dans une perspective interdisciplinaire, les propositions de communication, s'inscriront dans le contexte d'études et de pratiques culturelles et interculturelles qui s'intéressent :

- A l'évolution des valeurs qui se développent au sein du Mouvement Olympique depuis les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de Tokyo et les Jeux Olympiques d'hiver d'Innsbruck qui ont eu lieu en 1964.
- Aux racines historiques et philosophiques du Mouvement Olympique en lien avec l'efflorescence de celles-ci à chaque Olympiade depuis 1964.
- A l'évolution des pratiques sportives qui se développent sur chaque Olympiade au sein du Mouvement Olympique et à la périphérie de celui-ci
- A l'évolution de la pérennité des patrimoines sportifs matériels et immatériels qui se développent à chaque Olympiade au sein des territoires urbains, rurbains et de pleine nature.
- A l'évolution des rapports qui mettent en scène à chaque Olympiade des pratiques éducatives, des pratiques sportives et des pratiques de bonne santé.
- A l'évolution de la place que tiennent les athlètes au sein du Mouvement Olympique.
- A la place que tient le Mouvement Humain dans le développement d'une personne tout au long de sa vie.

Quatre thématiques servent de supports à l'appel à communications. Pour chacune de ces thématiques, plusieurs interrogations non exhaustives sont convoquées

Thématique 1

De Tokyo 1964 à Tokyo 2020 : vers l'émergence de nouvelles valeurs olympiques universelles

- Quelle est l'évolution de la place de l'Homme et de la Femme dans une Dynamique Olympique ?
- Quelle est l'évolution de la place de l'Education dans une Dynamique Olympique ?
- Quelle est l'évolution de la place de la Santé dans une Dynamique Olympique ?
- Quelle est l'évolution de la place du corps performant dans une Dynamique Olympique ?
- Quelle est l'évolution de la place du corps capacitaire dans une Dynamique Paralympique ?
- Quelle est l'évolution de la place de l'Art dans une Dynamique Olympique ?

Thématique 2

L'Agenda Olympique 2020 :

Le témoin d'une Dynamique Olympique qui s'inscrit au cœur des sociétés en mutations.

- La construction d'un héritage durable respecte-t-il les environnements humains, culturels et eco-responsables.
- L'édification de nouveaux espaces et de nouveaux temps olympiques s'adapte-elle à chaque âge de la vie.
- Les Jeux Paralympiques sont-ils une chance pour les organisations régissant le sport pour les personnes aux capacités différentes.
- La multiplication des formes de médiatisation des grands événements sportifs associés aux Jeux Olympiques favorise-t-elle de nouvelles visibilité accordées aux sports traditionnels et aux sports hypermodernes, aux sports féminins et aux sports masculins ?

Thématique 3

La pérennité du patrimoine olympique : Un challenge écologique et un bien commun à préserver.

- Quelles incertitudes et quels risques caractérisent les sites olympiques et les sites urbains associés sur la longue durée ?
- Quels liens existent-ils entre la planification des sites olympiques, leurs usages post olympiques et les politiques culturelles ?

- Quelles démarches de préservation et de mise en valeur d'un patrimoine environnemental, urbain, historique ou archéologique sont mises en œuvre au sein des sites olympiques et des projets urbains associés ?
- Quelles sont les formes optimales de gouvernance qui assurent la pérennisation des sites olympiques après les Jeux Olympiques ?
- La planification post olympique à visée patrimoniale est-elle flexible, collaborative ou plus stratégique et confinée à l'expert et aux autorités publiques ?
- Quel est le rôle du secteur privé dans le processus de patrimonialisation des espaces sportifs ?

Thématique 4

La dynamique Olympique :

Un phénomène humain qui favorise le développement de l'éducation tout au long de la vie.

- L'athlète, l'Artiste, l'Etudiant et l'Entrepreneur. Quatre passions peuvent-elles se croiser sur un même chemin d'Excellence.
- La Dynamique Olympique favorise-t-elle la consolidation des programmes « Sciences et Sports » dans le contexte des Classes Olympiques ?
- La Dynamique Olympique favorise-t-elle une synergie fondamentale entre l'extrême du geste sportif et l'ineffable de la créativité artistique ?
- Existe-t-il une synergie entre les finalités des Jeux Olympiques de la Jeunesse et des Jeux de la Francophonie avec celles des Jeux Olympiques d'hiver et des Jeux Olympiques d'été ?
- Quelles sont les styles de réseaux sociaux qui favorisent la diffusion, à chaque âge de la vie, d'une éducation fondée sur les valeurs olympiques ?

A l'issue du Congrès International, les dimensions complexes qui se révéleront à l'aune de ces quatre thématiques seront prises en compte. C'est ce qui permettra d'élaborer des préconisations en lien avec les enjeux également complexes qui accompagnent en 2019 la mise en place des Jeux Olympiques et Paralympiques qui auront lieu à Paris en 2024.

DATES IMPORTANTES

Appel à Communications

Début des soumissions	10 février 2019
Date limite de soumission des résumés	10 mai 2019
Retour des expertises des auteurs	10 juin 2019
Date limite de soumission des résumés définitifs	10 juillet 2019
Date limite d'inscription du premier auteur de communications acceptées	10 septembre 2019

Format des propositions de communication

Le résumé de chaque proposition de communication (incluant le titre, les auteurs, les affiliations, le corps de texte,) ne dépassera pas **1 page** et sera présenté au format A4 (21 x 29.7 cm), avec des marges de 2,5 cm (haut, bas, droite et gauche). La police de caractère sera le Times New Roman, 12 points, interligne simple.

Un maximum de 1.800 caractères espaces compris est autorisé pour le corps du texte (ce qui exclut donc le titre, les affiliations et les potentielles références et conflits d'intérêts) sous la réserve que l'ensemble du résumé se tienne sur une page.

Le titre de la communication sera centré, en caractère 14 points en gras. Les prénom et nom (dans cet ordre) de chaque auteur seront centrés, ainsi que les affiliations. Seul l'email de l'auteur correspondant sera indiqué ainsi que son nom entre parenthèse à la suite de l'email. Un astérisque en exposant après le nom de l'auteur sera utilisé pour identifier l'auteur correspondant.

A la suite du Congrès International, une publication dans un ouvrage en anglais ou en français sera proposée. Cette proposition fera l'objet d'indications aux auteurs, une fois leurs propositions acceptées. Cette publication se fera en lien avec la publication des Actes du Congrès « L'Olympisme : Miroirs et/ou aiguillons de sociétés en mutations » qui aura lieu en octobre du 16 au 19 octobre 2019 à l'ILEPS-Université Paris Seine.

Les propositions de communication sont à adresser à l'adresse mail suivante :

g.lecocq@ileps.fr

INSCRIPTION

Date limite d'inscription (tarif préférentiel)	15 juillet 2019
Date limite d'inscription du premier auteur de communications acceptées	10 septembre 2019
Date limite d'inscription (plein tarif)	30 septembre 2019
Ouverture du Congrès	16 octobre 2019
Clôture du Congrès	18 octobre 2019

TARIFS D'INSCRIPTIONS

Tarifs adhérents

Comité Français Pierre de Coubertin et Comité International Pierre de Coubertin

Avant le 31 juillet 2019 :	150 Euros
Après le 31 juillet 2019 :	190 Euros

Tarifs non adhérents

Comité Français Pierre de Coubertin et Comité International Pierre de Coubertin

Avant le 31 juillet 2019 :	190Euros
Après le 31 juillet 2019 :	240 Euros

Tarifs étudiants

Avant le 31 juillet 2019 :	90 Euros
Après le 31 juillet 2019 :	120 Euros

Lieu du Congrès



ILEPS, 13, Bld de l'Hautil, 95092 Cergy Pontoise Cedex

Renseignements et Inscriptions

Gilles Lecocq, g.lecocq@ileps.fr

Conseil Scientifique (en cours de constitution)

Abouna Marie-Stéphanie, ILEPS-Université Paris Seine, Cergy
Alveiras Alejandro, UCAM, Centro de Estudios Olimpico, Murcia
Andrieu Bernard, Université Paris V, Paris
Attali Michael, Université Rennes 2, Rennes
Brewer John, St Mary's University Twickenham
Desponds Didier, Université de Cergy, Laboratoire MRTE
Doustaly Cécile, Université de Cergy, Laboratoire AGORA
Froissart Tony, Université de Reims Champagne Ardenne, Reims
Isidori Emanuele, University Foro Italico, Roma
Lebecq, Pierre-Alban, ILEPS-Université Paris Seine, Cergy
Leclercq André, Président du Comité Français Pierre de Coubertin
Lecocq, Gilles, ILEPS-Université Paris Seine, Cergy
Martinkova Irena, Charles University, Praha
Marsac Antoine, Université de Bourgogne, Dijon
Mekaoui, Narjiss, ILEPS-Université Paris Seine, Cergy
Munoz Laurence, Université du Littoral Côte d'Opale, Calais
Parry Jim, Charles University, Praha
Pato Antonio, UCAM, Centro de Estudios Olimpico, Murcia
Piard Claude, Vice-Président du Comité Français Pierre de Coubertin
Pratt Isabelle, Université de Cergy, Laboratoire AGORA
Redding, Bastien, ILEPS-Université Paris Seine, Cergy
Tahara Junko, Vice-Président du Comité International Pierre de Coubertin, Kokushikan University
Zembry Geneviève, Université de Cergy, Laboratoire MRTE
Wassong Stephan, Président du Comité International Pierre de Coubertin, German Sport University Cologne